

Info Château-Chalon



Photo : Ch. Vuillaume

EDITO : Les travaux se poursuivent et nous devrions réussir notre pari en respectant les délais raisonnables de ce chantier compliqué. Ce nouveau bulletin nous permet de vous annoncer des dates importantes :

- Jeudi 8 avril des coupures EDF entre 8h 30 et 12h.
- Jeudi 15 avril des coupures non encore précisées.
- Les 15 et 16 avril intervention de l'entreprise pour goudronnage.

Ch. V.

Au sommaire :

LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

LES PIERRES DE LA PLACETTE

LES ARBRES

LA RESTAURATION DU TABLEAU ST TALENTINO

LE REFLEURISSEMENT DU VILLAGE, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CHÂTEAU-CHALON, UNE PETITE CITÉ COMTOISE DE CARACTÈRE

BIENTÔT : « UNE COMMISSION URBANISME ÉLARGIE »

Bulletin municipal n°19 avril 2010

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Les travaux se poursuivent créant nécessairement quelques désagréments : coupures d'eau ponctuelles, coupures d'électricité lorsque la pelle croise un câble qui n'est même pas signalé par une quelconque protection et même un égout dans un lieu inattendu.

Le chef d'équipe de l'entreprise SBDP et ses collègues se sont à chaque fois montrés très disponibles pour résoudre les problèmes dans les meilleurs délais y compris en faisant intervenir ERDF en début de soirée.

C'est ainsi que nous avons découvert que la borne d'incendie de la rue des Chèvres aurait eu bien du mal à alimenter les pompiers en cas d'incendie et nous avons donc décidé de poser une borne neuve. Une surprise à 2 000 € !

Dans une quinzaine de jours nous aurons donc rénové 2/3 de notre réseau de distribution d'eau potable avec des conduites de 125 en fonte protégée qui devraient sécuriser notre commune pour une petite centaine d'années et du même coup supprimer les tuyaux en plomb de la plupart des résidents. Il restera à chercher les financements pour les dernières conduites rue de la Roche et de l'Église et nous aurons ainsi bouclé la boucle.

LES PIERRES DE LA PLACETTE

A l'occasion des travaux de terrassement sur la petite place située au pied du transformateur, le maire qui se trouvait sur le chantier s'est aperçu que le pelleteur soulevait des pierres plates de grande dimension ; il les a fait mettre de côté : il semble que ces pierres servaient de support à la fontaine complètement circulaire qui se trouvait en ce lieu et dont la moitié a été transférée devant la fromagerie pour constituer l'actuelle fontaine semi-circulaire.

LES ARBRES

Pour éviter tout malentendu sur les arbres de la petite place au bout de la rue de la forge, il n'a jamais été question de les supprimer. Le seul problème qui s'est posé est lié à l'installation du nouveau transformateur qui ne pouvait être livré sans en enlever un. Après deux réunions avec le SIEDEC et l'entreprise en charge du chantier, le maire a demandé à ce que cet arbre ne soit pas coupé mais arraché pour tenter de le récupérer. Malgré la difficulté de l'opération et la présence des grandes pierres qui recouvrent

l'espace en question, l'arbre est arraché et désormais mis en jauge à Domblans dans l'espoir de le récupérer à l'automne. Nous aurons fait en sorte de le préserver mais à l'impossible nul n'est tenu. Nous vous donnerons des nouvelles.

LA RESTAURATION DU TABLEAU ST TALENTINO

Comme chacun sait, la cure de notre village abrite de nombreux tableaux et statues entreposés en ce lieu depuis des décennies et un peu oubliés. L'opération « lever le voile » organisée par l'ASPECC a permis de faire l'inventaire de ces différentes pièces et surtout d'engager la restauration d'un tableau « St Talentino en prière ». Le conseil municipal qui avait participé au financement de cette animation vient de voter une nouvelle participation de 1 500 € partagée avec l'ASPECC pour finaliser cette restauration subventionnée aussi par la DRAC.

Le tableau devrait pouvoir trouver place dans l'église Saint Pierre dès que les travaux réalisés par le restaurateur M. Garcia seront finalisés.

LE REFLEURISSEMENT DU VILLAGE

Nous voudrions tout d'abord remercier celles et ceux qui participent au reflourissement du village quelquefois en entretenant les espaces publics. Merci aussi à celles et ceux qui aident à l'entretien en ramassant ce qui traîne après le passage de nos visiteurs pas toujours soucieux de la propreté du village. Patrick Nicod, responsable de la commission de réflexion sur le reflourissement avec Isabelle Heinis et Gaby a pris la tâche des PCCC et de Jura Nature Environnement. La première initiative de cette commission a consisté sous la houlette d'Isabelle de tester le principe de la jachère florale, la deuxième pourrait consister à réhabiliter le point d'eau de la placette actuellement en cours de ré-aménagement. Le conseil municipal aura à se prononcer prochainement.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme annoncé dans notre N° 18, le conseil municipal a donné son accord de principe pour travailler aux économies en matière d'éclairage public. Le maire rencontrera le SIDEC pour évoquer ce projet sur le plan technique et chercher des financements pour cette opération.

CHÂTEAU-CHALON, UNE PETITE CITÉ COMTOISE DE CARACTÈRE

Dans le cadre du suivi d'application de la Charte de Qualité des Petites Cités Comtoises de Caractère, le président nous informe du passage des membres de la commission d'homologation dans toutes les cités comtoises. Ce contrôle pourrait intervenir dès 2010. Compte-tenu des interrogations qui sont les nôtres en matière d'évolution de notre patrimoine, rien ne nous interdit de profiter de cette visite pour d'une part la préparer avec eux sérieusement et d'autre part solliciter les précieux conseils qu'ils sont en mesure de fournir dans le cadre de leur vocation patrimoniale cf : site internet <http://www.petites-cites-comtoises.org>. Là encore, le conseil municipal aura à se prononcer prochainement.

BIENTÔT : « UNE COMMISSION URBANISME ÉLARGIE »

La réglementation dans le domaine de l'urbanisme reste la chose la plus délicate à gérer dans notre village. Depuis cette année, les services de l'État qui se désengagent rendent plus difficiles l'ensemble des démarches dans ce domaine souvent très complexe. Cette nouvelle situation nous conduit à envisager différemment la sensibilisation de la population à cette question de l'urbanisme dans un site classé.

C'est pourquoi sur proposition du maire, le conseil municipal a donné un avis favorable pour la création d'une « commission urbanisme ouverte à la population » qui aurait pour mission de travailler sur les dossiers, le plus possible en amont.

A ce jour rien n'est encore arrêté mais si nous donnons suite, nous proposerons un règlement et un mode de fonctionnement pour cette commission... A suivre...

RAPPELS

Deux ou trois chantiers sur toitures doivent se dérouler prochainement dans le village.

1) n'oubliez pas de déposer les demandes pour installer les grues surtout lorsqu'elles vont poser des difficultés de circulation y compris pour le SICTOM.

2) les demandes de participation à la Fondation du patrimoine doivent parvenir avant le début des travaux.

Tous les bulletins municipaux et la plupart des comptes rendus de réunion sont téléchargeables depuis le site internet municipal : www.chateau-chalon.fr